

Jonathan Sewell

Un défenseur de la civilisation britannique

James H. Lambert

L'héritage britannique
Volume 4, Number 3, Fall 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7281ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lambert, J. H. (1988). Jonathan Sewell : un défenseur de la civilisation britannique. *Cap-aux-Diamants*, 4(3), 31–33.

JONATHAN SEWELL

UN DÉFENSEUR DE LA CIVILISATION BRITANNIQUE

par James H. Lambert*

Au cours de l'été 1789, Jonathan Sewell, un jeune avocat formé au Nouveau-Brunswick, arrive à Québec, qui deviendra peu après l'adoption de l'Acte constitutionnel, capitale du Bas-Canada.

Américain de naissance mais loyaliste, Sewell accompagne sa famille en Angleterre pour y parfaire son éducation au moment de la Révolution américaine. À l'instar de celui qui deviendra son grand adversaire politique, Louis-Joseph Papineau, il se propose de favoriser l'épanouissement des siens dans la nouvelle colonie britannique.

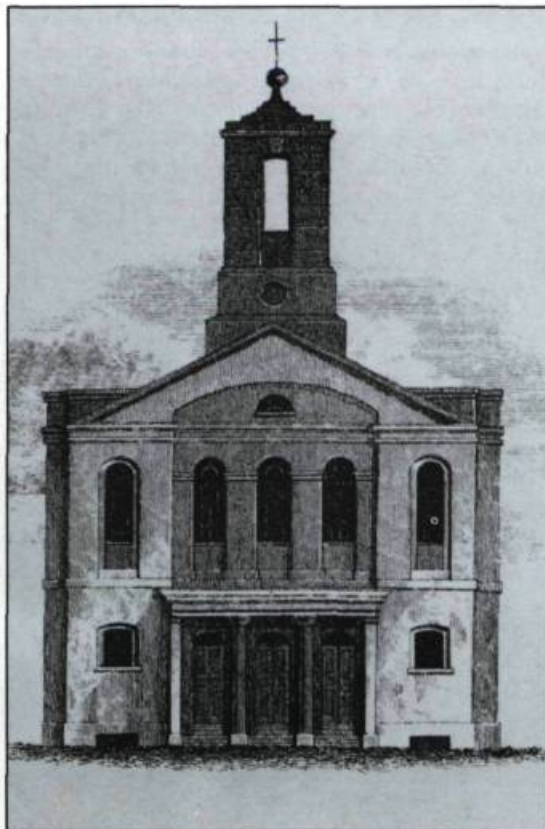
Les deux adversaires incarnent la division ethniques et politique qui minera le régime constitutionnel du Bas-Canada. Simultanément, Sewell fournit une contribution de taille au développement social et culturel de son pays d'accueil et de la ville de Québec en particulier.

Homme politique controversé

Solliciteur général du Bas-Canada, puis procureur général et, enfin, juge en chef, Sewell exerce une influence déterminante sur l'administration coloniale entre 1808 et 1828. Comme juge en chef, il préside simultanément les conseils législatif et exécutif où il jouit d'une ascendance équivalente à celle de Papineau à la chambre d'Assemblée. De plus, il bénéficie d'entrées sûres auprès de certains dirigeants de la colonie tels sir Robert Shore Milnes, sir James Henry Craig, le duc de Richmond et Lord Dalhousie, dont il est l'homme de confiance. Au plan politique, Sewell favorise l'intégration du Bas-Canada à l'empire britannique afin d'assurer l'avenir de la minorité anglophone. Cette fusion se fonderait sur la domination de l'Église par l'État, sur l'immigration britannique et américaine afin d'inverser la situation démographique, et sur l'enseignement gratuit de l'anglais aux Canadiens français dans le cadre d'un système scolaire public.

Il cherche avant tout à préserver les structures politiques et sociales qui garantiraient à ses descendants une place importante, sinon prépondérante, dans la société bas-canadienne. Contraire-

ment à John Neilson qui appuie le parti patriote jusqu'en 1834, Sewell est convaincu qu'il ne peut compter sur la seule bonne volonté des canadiens français pour assurer l'avenir de la minorité britannique tant que Papineau et le parti canadien dirigent la chambre d'Assemblée. Néanmoins, il peut s'appuyer sur la Grande-Bretagne pour faire contrepoids à la majorité francophone grâce aux nominations de l'administrateur en chef, de certains fonctionnaires et aux conseils exécutif et législatif.



Façade de la chapelle Holy Trinity, rue Saint-Stanislas, que J. Sewell fait ériger à ses frais en 1824. (J. Smillie le Jeune in *Picture of Quebec*, 1829, p. 72).

Les idées et l'influence de Sewell le rendent fort impopulaire auprès des Canadiens français. En 1816, le gouverneur Sir John Coape Sherbrooke s'inquiète du fait que Sewell suscite «dans toutes les classes de la société un sentiment irraisonné qui se rapproche beaucoup de la haine». Ce senti-

ment est partagé, entre autres, par Papineau; en décembre 1820, il écrit à sa femme, Julie Bruneau: «*j'ai déchiré une lettre que je t'avais écrite parce qu'involontairement et sans m'en apercevoir, il n'y avait pas un mot de toi ni de moi dans la lettre qui n'était qu'une longue argumentation pour prouver que le juge en chef était un fripon [...]*». Sensible, Sewell est grandement affecté par son impopularité. Dalhousie le trouve

s'opposer à la ligne de son parti. Ainsi, en 1822, lors de la discussion pour unir les pouvoirs législatifs du Haut et du Bas-Canada, Sewell défend plutôt une fédération de toutes les colonies britanniques de l'Amérique du Nord. Il s'oppose encore en 1829 lors d'un vote sur les crédits gouvernementaux. À chacune de ces occasions, tout le parti canadien le félicite, sauf Papineau.

Un citoyen exemplaire

Sewell ne reste pas non plus indifférent à la société francophone qui l'entoure. Unilingue à son arrivée à Québec, il apprend le français et le parle avec une telle facilité qu'en 1826 le maire de Dieppe le prend pour un Français. Son intégration l'amène même à écrire une pièce de théâtre inédite qui ridiculise les fonctionnaires et les officiers britanniques unilingues de la colonie.

En tant qu'avocat et plus tard comme juge, il acquiert une véritable maîtrise du droit civil français en vigueur dans la colonie. Ses pairs le considèrent d'ailleurs comme l'un des plus grands spécialistes en la matière; il publie d'ailleurs un ouvrage sur le sujet en 1824.

Sewell marque également le système judiciaire de son époque. Il forme d'excellents avocats, dont John Stuart (qui deviendra juge en chef), Jean-Thomas Taschereau et Philippe-Joseph Aubert de Gaspé. Le premier, il publie des règles de procédure pour la Cour du banc du roi de Québec et pour la Cour d'appel. Par contre, les efforts inlassables qu'il déploie pour obtenir l'indépendance des juges n'aboutissent guère, en partie à cause de son propre engagement politique. Il contribue toutefois à hausser le niveau de compétence des juges et des avocats du Bas-Canada en achetant, à Paris, en 1826, quelque 600 volumes de droit pour le compte de la bibliothèque des avocats de Québec. Enfin, son assiduité au travail et la qualité de ses jugements se révèlent exceptionnels.

Sa compétence est toutefois mieux connue à l'extérieur du Bas-Canada; en 1830, il est élu membre de la prestigieuse *American Philosophical Society* et, deux ans plus tard, la *Harvard University* lui décerne un doctorat honorifique. Par ses jugements légaux aussi bien que par son action politique, Sewell tente de réduire le recours à la peine capitale, une pratique qu'il considère barbare, surtout dans le cas des crimes contre les biens.

Québécois de coeur

Bas-Canadien par ses fonctions politiques et judiciaires, Sewell demeure Québécois de coeur. Il déteste l'arrogance de la société montréalaise et lui reproche ses moeurs «*scandaleuses*». Mari très épris de sa femme et père de famille nom-



La rue Saint-Louis vers 1830. Au premier plan, à droite, la maison construite en 1803-1804 pour le procureur général Sewell. Cette résidence d'inspiration géorgienne existe toujours à l'angle de la rue D'Auteuil. (Aquarelle de James Pattison Cockburn, Royal Ontario Museum).

souvent «*sombre et déprimé*» à cause des attaques lancées contre lui. Intelligent et peut-être doctrinaire, Sewell contribue néanmoins à modérer les esprits plus étroits au sein du parti anglais. Certains de ses alliés l'accusent même de manquer de nerf. Sur des questions-clés, il lui arrive de



Jonathan Sewell (1766-1839) arrive à Québec en 1785. Précurseur de Durham, il rédige un mémoire dans lequel il préconise, entre autres, la fusion du Haut et du Bas-Canada et l'immigration britannique massive afin de noyer l'élément français. (Archives nationales du Canada).

breuse (il a 16 enfants), Sewell s'indigne du comportement des hommes d'affaires montréalais qui négligent leur femme en préférant «*leurs clubs, compagnies et cafés réservés aux hommes*». Si Montréal lui rappelle l'enfer, Trois-Rivières ne vaut guère mieux que le purgatoire. Seul Québec trouve grâce à ses yeux, et il contribue beaucoup à son développement social et culturel.

Peu de temps après son arrivée dans la capitale, Sewell, par son talent de violoniste, attire l'attention du prince Edward Augustus alors en poste dans le Bas-Canada. Grâce au patronage de ce dernier, Sewell forme un orchestre amateur auquel il distribue des partitions de Mozart et de Haydn, dès leur parution. Plus tard, il formera un quatuor dont les concerts cultiveront le goût de la musique classique à Québec et seront à l'origine de l'intérêt de toute une génération de musiciens amateurs.

Durant son enfance en Angleterre, Sewell se découvre une véritable passion pour le théâtre. Il tente, sans succès, de convaincre Mgr Joseph-Octave Plessis de lever l'interdiction faite aux catholiques d'assister aux représentations théâtrales, un interdit qui hypothèque lourdement l'épanouissement de la vie culturelle francophone. Au cours des années 1831-1832, il acquiert le Cirque Royal et le transforme en Théâtre Royal; pour sa réouverture, le 15 février 1832, il présente une pièce au profit des pauvres de la ville.

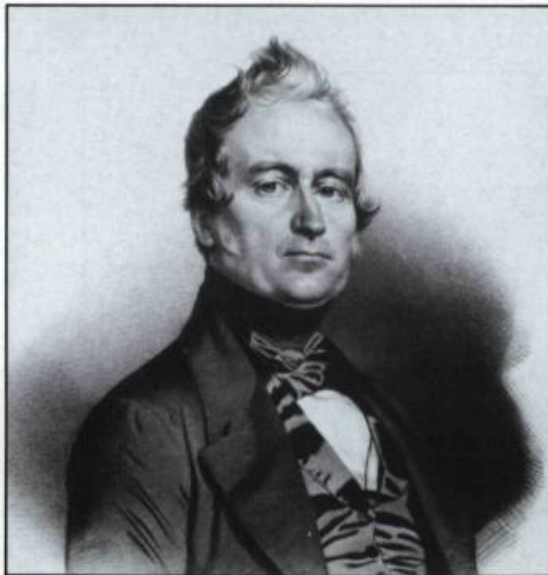
L'influence de Sewell sur la vie sociale, intellectuelle et culturelle de la ville se manifeste de diverses façons. Son importante bibliothèque, qui renferme des ouvrages de philosophie à l'*Index*, est accessible à ses étudiants, et Philippe-Joseph Aubert de Gaspé en conserve un souvenir tenace. Sewell encourage aussi les artistes. Il demande par exemple à Joseph Légaré de décorer son théâtre. En 1837, année de la rébellion, il signifie des ordonnances d'*babeas corpus* à Joseph Légaré et au sculpteur Pierre Chasseur, suspects d'activités séditionnaires. L'année suivante, il héberge le miniaturiste Gêrôme Fassio, avec qui il converse en italien. En 1824, Sewell figure aussi parmi les fondateurs de la *Literary and Historical Society of Quebec*, et il y présente des communications. Il est également membre de la *British and Foreign Bible Society* et de l'Institution royale pour l'avancement des sciences; cette dernière lui décerne d'ailleurs, la même année, un prix pour sa contribution à l'éducation. Il préside en outre le comité qui érige le monument en l'honneur de Wolfe et de Montcalm.

Sewell se comporte en bâtisseur et en mécène: la maison qu'il se fait construire, rue Saint-Louis, introduit le style palladien dans l'architecture de Québec; il fait ériger, à ses frais, la chapelle *Holy Trinity*; l'hôtel de l'Union, dont il est co-



L'Hôtel Union, construit face à la Place d'Armes, suivant les plans de l'architecte John Cannon en 1805. (Extrait d'une lithographie de W. Walton d'après un dessin de R.A. Sproule, imprimé à Londres en 1832. in De Volpi, p. 77).

propriétaire, devient sous sa tutelle un véritable centre de la vie commerciale et sociale de Québec. Sewell et sa femme animent la vie mondaine québécoise. Comme homme de loi, son influence sur la vie sociale est aussi marquante. À l'occasion, il n'hésite pas à dénoncer le trop grand nombre de débits de boissons alcooliques et de bordels, ni à sévir contre leurs propriétaires.



Chef du parti canadien et patriote, Louis-Joseph Papineau (1786-1871) est le vis-à-vis politique de Jonathan Sewell à la chambre d'Assemblée. (Archives nationales du Québec).

Après la mort de Jonathan Sewell, plusieurs de ses fils occuperont des postes importants à Québec. Le souci constant d'assurer l'avenir de ses enfants avait animé et motivé cet homme exceptionnel. Conservateur éclairé, il croyait à l'évolution lente d'une civilisation grâce aux efforts déployés de chaque génération pour capitaliser sur les acquis de ses prédécesseurs. ♦

*Historien, *Dictionnaire biographique du Canada*